



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRÉS AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

Bien vivre à St Parres



COMMUNIQUÉ p.8
la circulation dans
Saint Parres

DOSSIER p.13
la rentrée
des classes

**SÉJOUR AUX
SABLES-D'OLONNE** p.18
des vacances réussies

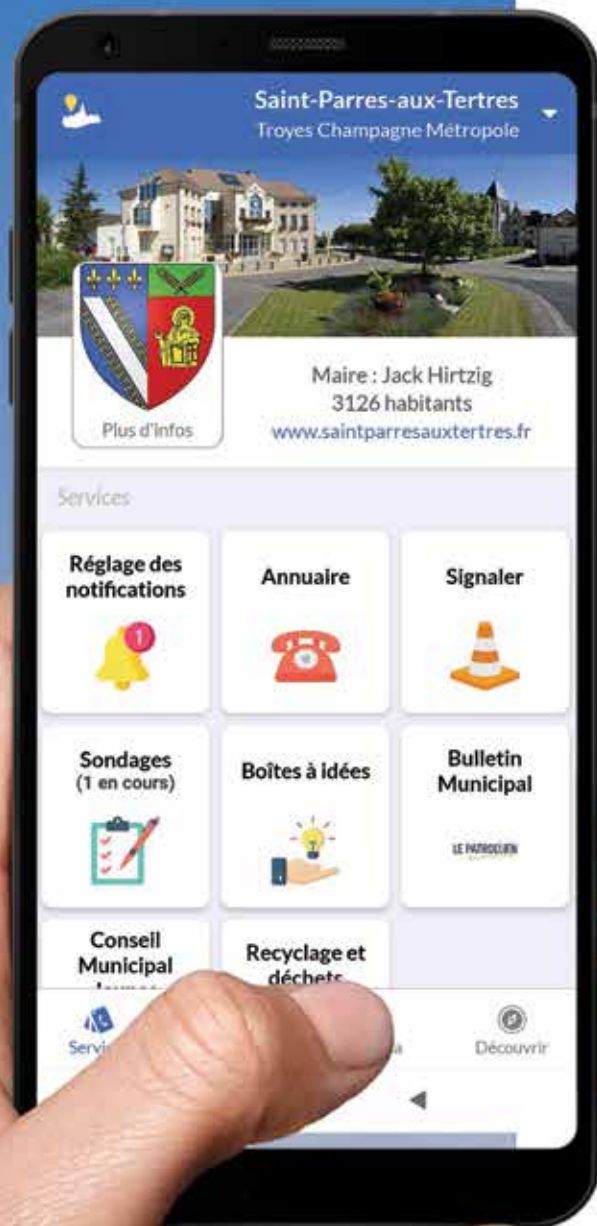


TOUT SAINT PARRRES DANS LA POCHE !

avec



INTRAMUROS



**Téléchargez gratuitement
l'application**



Intramuros

Sélectionnez ensuite
« **Saint Parres aux Tertres** »
et découvrez les événements,
les actualités, les services de la
mairie, les lieux à visiter...
**Recevez les infos importantes
par notification.**
**Communiquez avec votre
mairie (signalements,
sondages, boîte à idées...)**

*Service municipal gratuit,
sans publicité et disponible sur*



*Playstore
Android*



*Apple
Store*

UNE RENTRÉE PLEINE DE PROJETS

Chères Patrociennes et chers Patrociens,

Les vacances d'été auront été particulièrement studieuses pour l'équipe municipale qui œuvre activement sur les dossiers les plus importants du mandat.

La circulation au cœur de notre travail

Concrétisation d'un engagement de campagne et de contacts très réguliers avec nos partenaires du conseil départemental et de TCM, **la réunion qui s'est tenue le 19 juillet dernier sur la circulation a été très riche et prometteuse.** Notre détermination est sans faille, nous savons que cela sera long mais nous ne lâchons rien.

Les aménagements rue Jean Jaurès ont permis de réduire la vitesse et de sécuriser un peu plus les riverains et usagers patrociens.

Les accueils de loisirs d'été : encore une réussite

Nos petits ont de nouveau été gâtés par l'organisation des accueils de loisirs d'été en juillet et désormais en août. Les équipes d'animateurs, autour de Loïs GRIMAL et de Pierre MORET, supervisées par l'adjoint au maire Pascal DAUTREVAUX, ont offert à toutes et tous **un programme de choix** pendant ces vacances.

Il est aujourd'hui temps de penser à la reprise. Je souhaite à tous nos enseignants et à tous nos élèves **une belle année scolaire. Les travaux dans les écoles ont été effectués** là où cela était nécessaire. **Bienvenue aux deux enseignantes qui succèdent à Mme BOISSET et M. BETTELLI,** partis en retraite. Nous espérons que les jeunes retraités profiteront au maximum de ce temps si précieux pour se reposer.



Des travaux de voirie ambitieux

Bientôt **des travaux de rénovation de la voirie vont être entrepris dans la rue Saint-Patrocle et la rue de la Nagère.** Ils sont le fruit d'une **concertation avec les habitants.** Sans leur implication, les projets n'ont pas de sens.

Notre équipe travaille à votre service et est à votre écoute.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

DANS LE RETRO

- Les cérémonies
- Résultats du concours de pavoiement

4

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Conseils municipaux
- Plan de circulation
- Rentrée sportive

6

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Octobre rose

11

DOSSIER

- La rentrée scolaire
- Photos de classes

13

JEUNESSE

- Retour sur les accueils de loisirs d'été
- Séjour aux Sables d'Olonne
- Vacances apprenantes

19

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- CPIE
- L'astuce écolo

20

TRAVAUX

- Travaux de voirie
- Être alerté des travaux

22

ÉCONOMIE/EMPLOI

- Nouvelles enseignes

25

CULTURE

- La bibliothèque

26

AGENDA ET CALENDRIER

28

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

31

TRIBUNE LIBRE

41

POUR SE DIVERTIR ETAT CIVIL

43

INFOS PRATIQUES

44

LE PATROCIEN

Responsable de la publication :
Magali CHABROL

Editeur :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :
Sylvie CHAUVIER

Conception :
SYSCOM' (03 25 75 79 92)
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
www.agence-syscom.com

Impression :
LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70)
10, avenue des Tirverts
10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :
La Poste

Bulletin imprimé sur du papier recyclé NAUTILIS



CÉRÉMONIES

PATRIOTIQUES

> CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DU LIEUTENANT TAITTINGER

Le 15 juin, une gerbe a été déposée sur la tombe du lieutenant Michel TAITTINGER. Le maire et ses adjoints se sont ensuite recueillis devant la stèle du pont de Foicy, lieu où le lieutenant et ses hommes se sont sacrifiés le 14 juin 1940 pour défendre leur pays



> APPEL DU 18 JUIN

En souvenir de l'appel du général de Gaulle, une petite délégation du conseil municipal a déposé une gerbe le 18 juin devant le monument aux morts.



> COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE SAINT PARRES

Pour la première fois depuis bien longtemps, une cérémonie a pu se dérouler sans huis clos, **en présence des habitants de la commune.**

Sous un soleil radieux, ceux-ci ont commémoré, avec l'équipe municipale, la libération de Saint Parres aux Tertres le 25 août.



Résultats

DES CONCOURS DU 14 JUILLET

CONCOURS DE PAVOISEMENT

Catégorie « décoration maison/balcon » :

- **1^{er} prix** : M et Mme WILLEM Roland (maison)
- **2^{ème} prix** : Mme BONNET Raymonde (balcon)
- **Prix d'honneur** : Mme GAUTHROT Claude

Catégorie « décoration vitrines des commerçants » :

- **1^{er} prix** : Maison TAUPIN
- **2^{ème} prix** : Génération Coiffure
- **3^{ème} prix** : Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne



Légendes, de gauche à droite :
1^{er} et 2^{ème} prix de la catégorie « décoration maison / balcon »

> CONCOURS DE DESSIN DES ENFANTS :

Tous les enfants sont classés. Les gagnants seront contactés par téléphone pour la remise des prix.

L'équipe municipale remercie tous les participants et espère que de nombreux nouveaux candidats participeront à cette opération l'année prochaine.

Séance du conseil

DU 7 JUILLET 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte l'avenant N°4 au lot N°2 « Terrassements généraux-VRD » concernant le marché de construction d'un bâtiment périscolaire comprenant un restaurant scolaire et des salles annexes, pour un montant en moins-value de 1 276,77 €.

ENTERINE l'avenant N°1 au lot N°6 « Menuiseries intérieures-Plâtrerie-Faux plafonds » concernant le marché de construction d'un bâtiment périscolaire pour un montant en moins-value de 765,74 €.

ADOpte la décision modificative budgétaire N°1 d'un montant global de 27 000 €, soit 4 600 € en section de fonctionnement et 22 400 € en section d'investissement.

DECIDE d'admettre en non-valeur des produits irrécouvrables constitués essentiellement par la Taxe locale sur la publicité extérieure pour une valeur de 15 623,04 €.

ACTE le renforcement de l'installation communale d'éclairage public rue Saint-Patrocle pour un montant évalué à 9 133,32 €.

DECIDE de renforcer l'installation communale d'éclairage public rue de la Nagère pour un montant évalué à 6 895 €.

FIXE les tarifs d'études surveillées pour l'année scolaire 2021-2022 à 21 € pour les enfants domiciliés à Saint Parres aux Tertres et à 26,20 € pour les enfants résidant dans des communes extérieures et **ADOpte** le règlement intérieur des études surveillées.

DECIDE de créer un comité de pilotage « vidéoprotection » afin de suivre le dossier d'installation de dispositifs de vidéoprotection dans la commune. M. le Maire, M. NIEUWMUNSTER, Mme MERRAD, Mme PETIT et M. FRANCOIS constitueront ce COPIL.

DONNE un avis favorable pour le déroulement des vacances apprenantes 2021 dans les locaux du groupe scolaire Brossolette/Ferry au cours de l'été 2021.

DECIDE de procéder à la désaffectation des logements de fonction d'instituteurs sis dans les écoles élémentaires Pierre Brossolette et Jules Ferry et **SOLLICITE** l'accord du préfet à cet égard.

DECIDE de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de constructions, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements à 40 % de la base imposable en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat.

Le maire remet un document récapitulatif de toutes les actions entreprises depuis le début du mandat à l'ensemble du conseil municipal.

MAISON
TAUPIN
ÉLEVEUR & BOUCHER

49 Avenue Général de Gaulle,
10410 Saint-Parres-aux-Tertres
Tél. 03 25 80 93 55



Ouvert le mardi de 15h à 19h, du mercredi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h et le samedi sans interruption de 9h à 17h

14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**
Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr
www.brm.fr



Séance du conseil

DU 2 SEPTEMBRE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

OBSERVE une minute de silence en mémoire de Monsieur Yves REHN, maire de Rosières-près-Troyes, disparu subitement le 10 août dernier.

ADOpte l'avenant N°1 à la convention de service commun de gestion des chats et chiens de Troyes Champagne Métropole portant augmentation de la participation financière de 0,50 € à 0,80 € par habitant avec une part variable à hauteur de 280 € par chat capturé, à compter du 1^{er} juillet 2021. Vote du C.M. : 8 pour et 14 absentions.

ADOpte l'avenant N°1 à la convention de service commun d'autorisation des droits des sols de Troyes Champagne Métropole portant augmentation de la participation financière en ce sens que le coût de l'instruction basé sur un équivalent permis de construire passera de 250 € à 282 €.

ADOpte l'avenant N°1 à la convention de service commun « conseil en énergie partagé » de Troyes Champagne Métropole portant augmentation de 0,40 € à 0,63 € par habitant.

VOTE la décision modificative budgétaire N°2 de 103 700 €, soit 19 300 € en section de fonctionnement et 84 400 € en section d'investissement.

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section AN N°291 sise Champ de la Cloche d'une contenance de 975 m² appartenant à la société France Immo au prix de 21,93 € le m², soit 21 381,75 €, afin d'agrandir le parking du cimetière, les frais de notaire étant à la charge de la commune.

DECIDE de renforcer l'installation communale d'éclairage public de la rue Saint-Patrocle (2^{ème} partie de travaux) pour un montant de 6 930 €.

DEFINIT les ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2022 comme suit : les 16 janvier ; 27 novembre ; 4, 11 et 18 décembre 2022 et **SOLLICITE** l'avis de Troyes Champagne Métropole pour les commerces ayant demandé à bénéficier de plus de 5 dimanches comme suit : 23 janvier, 26 juin, 3 juillet, 28 août, 4 septembre, 16 et 23 octobre 2022, les commerces pouvant bénéficier au maximum de 12 dimanches par an.

APPROUVE le fonds de concours octroyé par Troyes Champagne Métropole pour la construction du bâtiment périscolaire et extrascolaire d'un montant de 182 690 €.

DEFINIT des tarifs de location du hall de la salle socioculturelle Deterre Chevalier comme suit : 75 € pour les habitants de la commune, 150 € pour les personnes habitant hors de la commune.

APPROUVE le rapport de gestion 2020 du conseil d'administration de la société SPL XDemat.

ACCEPTÉ de renouveler la convention de service partagé avec Troyes Champagne Métropole dans le cadre du transfert des zones d'activités économiques à compter du 1^{er} janvier 2022.

DECIDE d'engager la requalification des équipements sportifs du stade André Gravelle pour un montant prévisionnel de 2 404 800 € TTC et **SOLLICITE** à ce titre des subventions de l'Europe, de l'Etat, du conseil régional, du conseil départemental, de Troyes Champagne Métropole, et des fédérations françaises de football et de tennis.

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement établi par Troyes Champagne Métropole.

PREND ACTE du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Grand Est sur

les comptes et la gestion des communautés d'agglomération du Grand Troyes et de Troyes Champagne Métropole sur les exercices 2013 à 2016 et les exercices 2017 et suivants.

Questions et informations diverses :

- Jean-Charles BAYOL évoque quelques malveillances au niveau de l'impasse Rosa Bonheur ; le maire en informera les services de la police municipale et de la police nationale ;
- Le maire précise que la rentrée des classes s'est bien déroulée dans les 3 écoles constituant le groupe scolaire Brossolette/Ferry ;
- Pascal DAUTREVAUX indique que la municipalité s'associe à l'opération Pass'sport réservée aux enfants de 6 à 17 ans révolus dont les familles bénéficient soit de l'allocation de rentrée scolaire, soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, soit de l'allocation aux adultes handicapés ;
- Adrien NIEUWMUNSTER informe que les associations qui bénéficient de salles communales devront assurer l'aération des locaux mis à disposition ainsi que la désinfection ;
- Le maire expose le départ du père Mathias qui repart en Colombie ;
- Le maire informe l'assemblée que Mme CHARVOT Catherine, attaché territorial, va revenir à la mairie de Saint Parres aux Tertres à compter du 1^{er} octobre 2021 pour occuper un poste à la direction.

Vous sont présentés ici des résumés des comptes rendus des conseils municipaux. Les comptes rendus sont consultables en intégralité : sur Internet à l'adresse saintparresauxtertres.fr (rubrique La Mairie > Le conseil municipal) à la mairie de Saint Parres aux Tertres, 2 rue Henri Berthelot

Communiqué du maire

LES PROBLÈMES DE CIRCULATION

DANS LA COMMUNE

CONSTAT

Saint Parres aux Tertres a connu, en 20 ans, une évolution sans égale dans le domaine économique. **La création de la ZAC Be Green, l'aire des Moissons, l'hypermarché Leclerc ont eu des effets importants sur la circulation** dans notre commune. En 2019, un comptage diligent par le conseil départemental de l'Aube a été réalisé afin de vérifier l'augmentation des flux.

DEPUIS PLUS D'UN AN, UN TRAVAIL MÉTHODIQUE ET SANS RELÂCHE !

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions **le 23 mai 2020** et depuis, **constamment, elle a travaillé pour trouver des solutions pérennes** à ce problème :

- **Dès le mois de juillet 2020**, j'ai sollicité un rendez-vous à ce sujet auprès de **Philippe PICHERY, président du conseil départemental**. Je l'ai rencontré deux fois : **le 7 septembre 2020**, puis **en novembre 2020**, avec **Mme PETIT** et **M. NIEUWMUNSTER**, adjoints au maire.
- **Le 26 novembre 2020** a eu lieu la **première réunion à la mairie** avec nos partenaires (TCM, le département et le cabinet C3i) pour **faire le bilan des problèmes de circulation et définir une méthode de travail**.

- **Le 12 janvier 2021**, une nouvelle réunion s'est tenue avec les partenaires pour prévoir **une étude co-financée par le département, la commune et TCM**. Le cabinet C3i a été retenu pour **travailler sur le plan de circulation**. Après montage du financement, **une convention a été passée entre les différents partenaires à l'issue du conseil municipal du 1^{er} juin 2021 et du conseil communautaire du 3 juin 2021**.

A partir de ce moment, **le cabinet C3i a débuté ses travaux** grâce aux levés topographiques et au bilan du comptage réalisé par le département.

- **Du 2 au 10 février 2021**, Mme PETIT, adjointe au maire, a organisé la **visite du centre de régulation de la circulation à Troyes pour tous les conseillers municipaux**.

LA VOLONTÉ DE TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Je suis en contact permanent avec le président du conseil départemental, avec lequel un climat de confiance réciproque s'est installé. **Il me semble essentiel pour notre projet que nous puissions travailler sereinement avec tous nos partenaires.**

Nous avons convenu ensemble de mettre en place **un comité de pilotage comprenant tous les principaux protagonistes** : le département de l'Aube, Troyes



Champagne Métropole, la commune limitrophe de Villechétif, ainsi que les acteurs économiques (*Leclerc, Il Restaurante*) et associatifs. **Ce comité s'est réuni pour la première fois le 19 juillet 2021.**

UN PROJET PILOTÉ PAR LA MAIRIE DE SAINT PARRES AUX TERTRES

Nous connaissons bien les problématiques de la circulation dans Saint Parres aux Tertres. **Nous sommes non seulement les initiateurs du projet, mais aussi les décideurs, avec le département et TCM.**

Tout d'abord, **un diagnostic fiable tenant compte des flux de circulation devrait être présenté sous forme de schéma en octobre 2021**. Cela permettra d'éviter toute approximation non vérifiable quant au nombre de véhicules empruntant l'avenue du Général de Gaulle. En effet, certains chiffres avancés

actuellement ne sont étayés par aucune méthode statistique fiable, notamment concernant les camions.

Par la suite, **des solutions seront proposées au groupe de travail restreint** composé des techniciens du département, de TCM et de la commune. **Puis une présentation sera faite au comité de pilotage.**

Vous le voyez, **nous agissons avec détermination et efficacité**, pour assurer le bien-être de notre population.

J'ai rappelé aux membres du comité de pilotage, lors de la dernière réunion, que le problème de la circulation existe à Saint Parres depuis 20 ans. **En moins d'un an et demi nous avons réussi à faire prendre conscience à nos partenaires de l'importance du problème et de**



la nécessité d'agir. Il va falloir du temps, je le sais et je l'ai dit, mais je vous assure de l'entière détermination de l'équipe municipale dans son ensemble pour continuer le travail car nous savons que des solutions existent.

> POINT SUR LE COMPTAGE EFFECTUÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

La méthode retenue par le département pour effectuer le comptage est la suivante :

- Sur des créneaux horaires de 2 heures (heures de pointe et fin de semaine).
- Comptage des véhicules qui entrent dans Saint Parres et comptage des véhicules qui sortent (ce ne sont pas forcément les mêmes)
- Axes retenus : avenue du Général de Gaulle - rue Edme Denizot.

Il en ressort que **majoritairement les flux de circulation viennent de Troyes (Point du jour)** et pas nécessairement du boulevard Pompidou.

Les flux qui traversent la **rue Edme Denizot vont en grande partie vers Villechétif**. Nous allons les réduire avant la fin d'année.

Enfin, certains véhicules traversent Saint Parres pour aller à... Creney !

Ce comptage ne permet cependant pas de connaître le nombre total de véhicules circulant dans la commune en une journée.

> QUID DE L'IDÉE D'UN PANNEAU D'AFFICHAGE DES CONDITIONS DE CIRCULATION À L'ENTRÉE DE SAINT PARRES ?

Lors de la réunion le 12 janvier dernier, nous avons demandé aux techniciens du département s'il était possible de placer à l'entrée de la commune **un panneau informant en temps réel l'usager du temps de trajet en traversant Saint Parres et en passant par la rocade**, en tenant compte des aléas de la circulation. L'idée était de montrer aux automobilistes qu'ils gagneraient du temps en passant par la rocade, ce qui les inciterait à ne pas traverser la commune.

Il nous a été répondu que :

- ce genre d'installation ne se trouve **que dans les grandes villes** (Paris, Lyon),
- **coûte très cher** (au moins 100 000 euros),
- nécessite **une technologie que nous n'avons pas**,
- **le gain de temps** (estimé à moins de 5 minutes) n'était **pas suffisamment incitatif pour les automobilistes**.

Ma mère me disait toujours « *dans la vie il y a ceux qui savent et ceux qui croient savoir* ». On ne s'improvise pas technicien !

Je vous tiendrai bien évidemment régulièrement informés de l'avancée de ce dossier crucial.

Le maire,
Jack HIRTZIG

Point sur la MISE EN RÉSEAU DE LA BIBLIOTHÈQUE

Comme annoncé dans *Le Patrolien* n°150 de décembre 2020, l'équipe municipale a lancé le processus d'intégration de la bibliothèque municipale dans le réseau des médiathèques de Troyes Champagne Métropole dès novembre 2020. Pour les usagers, cette mise en réseau se traduira notamment par la possibilité d'emprunter ou de rendre près de chez eux n'importe quel document disponible dans l'une des bibliothèques du réseau TCM.

L'intégration de la bibliothèque de Saint Parres a été l'occasion pour TCM et pour la MDA (Médiathèque Départementale de l'Aube), dont dépend également la bibliothèque patroclienne, de fusionner leurs logiciels. Cette innovation, très intéressante pour la gestion à venir, a malheureusement entraîné plusieurs mois de retard de la part des prestataires informatiques. Heureusement, le projet avance et les personnels ont commencé à être formés à l'utilisation du nouveau logiciel. L'intégration devrait avoir lieu au plus tard à la mi-novembre 2021.



> UNE RENTRÉE SPORTIVE

CAMPAGNE « C'EST TROP BON DE FAIRE DU SPORT ! »

Tous les Français peuvent faire du sport. Pour défendre cette idée, le gouvernement lance une campagne de communication inédite en faveur de la pratique sportive pour tous. Celle-ci a pour objectif d'encourager les Français à se (re)mettre au sport, notamment de façon encadrée, dans le contexte de l'après crise et dans la perspective de la rentrée.

Début septembre, une page web dédiée (lebonsportpourmoi.sports.gouv.fr) a été créée pour aider les usagers à trouver la discipline sportive qui leur convient au moyen d'un quiz interactif.



CRÉATION DU PASS'SPORT

Le Pass'Sport, mis en place par l'Etat à la rentrée 2021, est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant (sous conditions de ressources) pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de l'allocation de rentrée scolaire, soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, soit de l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Plus d'informations sur : www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport

> BRÈVES

■ La **boîte à livres**, située entre l'église et l'école Brossolette, est de nouveau **ouverte depuis le 23 juin**. N'hésitez pas à aller y choisir des livres ou à en déposer !

■ Des problèmes, notamment de nuisances sonores, ont été signalés à plusieurs reprises par des Patrocliens **dans la rubrique « boîte à idées » de l'application IntraMuros**. Pour rappel, la boîte à idées est destinée à soumettre des propositions pour améliorer la vie dans la



commune. Dans cette rubrique, vos messages sont anonymes. Il est donc impossible de vous répondre.

Tout problème (bruit, décharge sauvage, dégradations ...) doit être notifié **dans la rubrique « signalement » de l'application** qui, elle, n'est pas anonyme, ce qui permet à la municipalité de vous tenir informé des suites données à votre déclaration.

Vous êtes également invité à **contacter la police municipale au 06 75 21 42 06** pour lui faire part des problèmes de nuisances sonores que vous pourriez rencontrer.



OCTOBRE ROSE

POUR LA 1^{ÈRE} FOIS

à Saint Parres !

Chaque année en octobre, la campagne de lutte contre le cancer du sein intitulée *Octobre rose*, organisée par l'association *Ruban Rose*, est l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs et les soignants.

Pour la 1^{ère} fois cette année, la commune de Saint Parres

aux Tertres soutiendra cette campagne en organisant plusieurs animations le dimanche 17 octobre 2021, de 10h à 16h.

A cette occasion, la municipalité vous proposera une randonnée pédestre (accessible à tous) pour passer un bon moment en famille ou entre amis, tout en agissant pour une bonne cause. L'inscription se fera en amont à la mairie ou sur place le jour même (5 € par

personne). **N'oubliez pas de vous habiller en rose pour l'occasion !**

Le planning des animations sera diffusé prochainement sur le site internet, la page Facebook de la mairie, l'application IntraMuros et par voie d'affichage.

L'intégralité des bénéfices sera reversée à la *Ligue contre le cancer*.

Venez nombreux !

L'édition 2021 du **Téléthon** organisée par la municipalité, avec la participation de nombreuses associations patrocliennes, se déroulera

les vendredi 3 et samedi 4 décembre.

Téléthon

**PROGRAMME À SUIVRE.
RÉSERVEZ VOS DATES.**

Dispositif

D'AIDE PONCTUELLE

AUX FAMILLES

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) reconduit, pour 2021, l'**aide ponctuelle aux familles dont les ressources sont limitées**, quelles que soient leur composition (ménage ou personne seule) et leur situation (salarié, demandeur d'emploi, retraité, handicapé, etc.).

Les demandes sont à faire à la mairie entre le lundi 11 et le vendredi 29 octobre 2021.

Les demandeurs devront se munir :

- du livret de famille
- des **justificatifs de TOUTES les ressources** (salaires, indemnités de Pôle emploi, R.S.A., retraites, in-

demnités journalières, allocations diverses, prestations de la CAF, bourses d'études, pension alimentaire...) **de TOUS les membres de la famille** (la famille étant considérée au sens large, à savoir toutes les personnes vivant sous le même toit)

- de la déclaration des revenus
- de la dernière feuille d'imposition ou de non-imposition des revenus
- de la dernière taxe d'habitation et de la dernière taxe foncière
- d'une quittance de loyer ou des frais d'accession à la propriété
- du justificatif d'inscription à Pôle emploi, du courrier d'attribution ou de rejet des indemnités Pôle emploi.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Vous devez venir chercher un imprimé correspondant à votre situation et **prendre rendez-vous auprès du CCAS pour constituer votre dossier de demande.**

L'attribution définitive se fera après étude du dossier par la commission administrative du CCAS.



> DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

COLIS DE NOËL 2021

La distribution des colis pour les personnes âgées de 70 ans et plus aura lieu **à partir du 6 décembre 2021.**



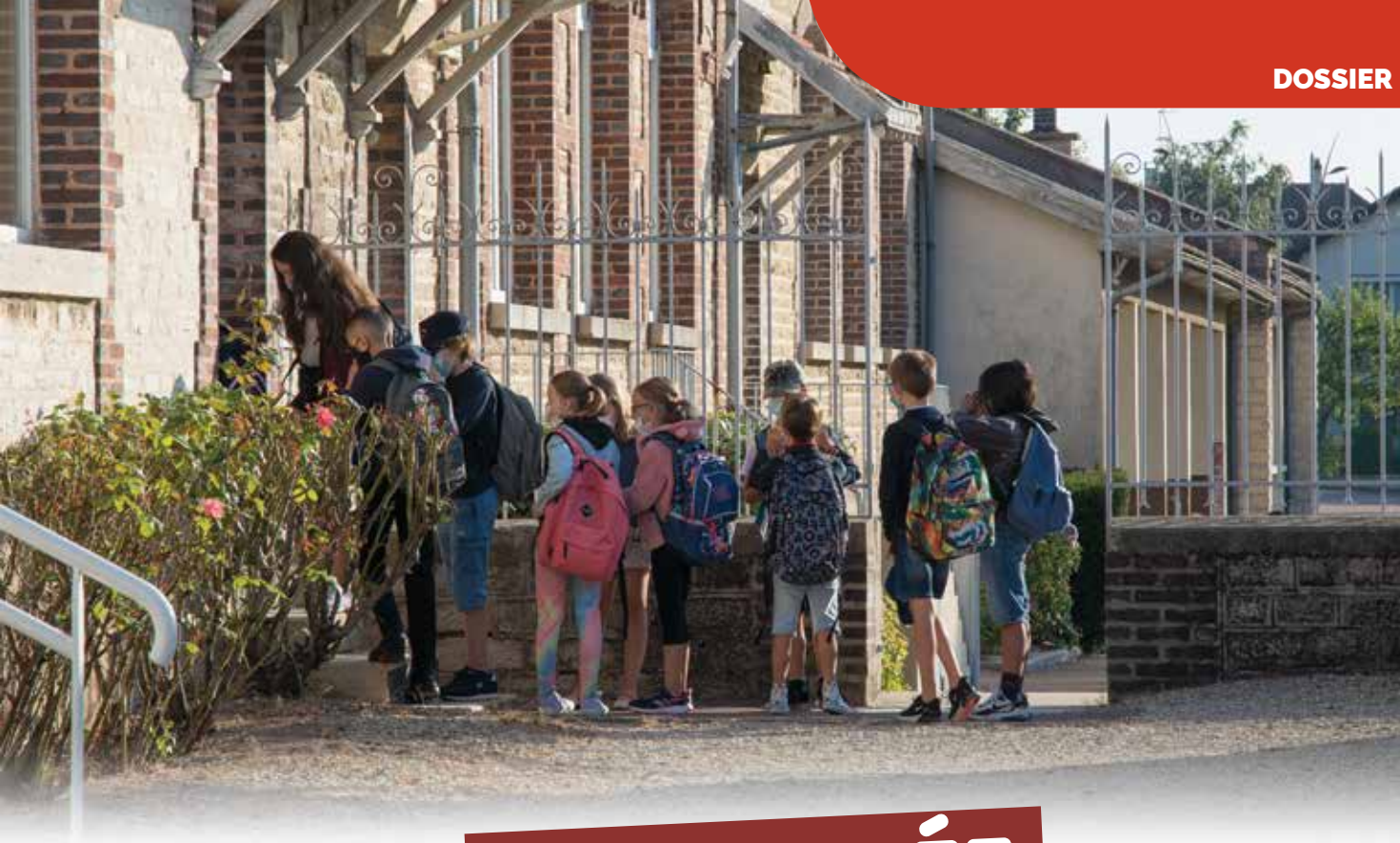
La préparation du colis a commencé dès le mois d'avril 2021. Les conditions sanitaires étant incertaines, **le repas ne sera pas proposé cette année encore. La valeur du colis a donc été majorée** comme en 2020.

Les membres du CCAS espèrent pouvoir proposer un repas à ceux qui le souhaitent fin 2022.

NOUVELLES MODALITÉS EN 2022

En raison de l'évolution des prix et du nombre croissant de personnes de plus de 70 ans habitant la commune, et puisque la fonction du CCAS est d'aider les Patrocliens de tous âges avec un budget maîtrisé, quelques adaptations se sont avérées nécessaires pour l'année prochaine. **En 2022, les bénéficiaires auront le choix entre un colis et un repas de Noël.** Pour des raisons d'équité, les montants du colis et du repas seront bien évidemment identiques. Afin de faciliter l'organisation de la fin de l'année 2022, **les personnes concernées voudront bien informer la mairie de leur choix (un repas ou un colis) en janvier 2022.**

Le repas sera facturé aux accompagnants de moins de 70 ans et payable lors de la réservation.



LA RENTRÉE DU CHANGEMENT

ARRIVÉE DE 2 ENSEIGNANTES

Deux professeurs des écoles, **Mme BOISSET** (directrice de la maternelle Jules Ferry) et **M. BETTELLI** (enseignant du site Brossolette) ont fait valoir leur **droit à la retraite** au 1^{er} septembre 2021, après de nombreuses années effectuées à Saint Parres aux Tertres. L'équipe municipale les remercie vivement pour leur engagement auprès des enfants et leur souhaite une excellente retraite. **Deux nouvelles enseignantes sont donc arrivées** à la rentrée. Il s'agit de **Mme CURFS et de Mme GAILLARD**, toutes deux Patrocliennes. Bienvenue à elles.

UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

La rentrée 2021 voit également se réaliser la **fusion de la maternelle Ferry et de l'élémentaire Ferry/Brossolette**, proposée par l'Education nationale.

Réunis en conseil municipal, les conseillers municipaux ont entériné cette proposition.

Mme FOUFÉ assurera la direction de ce nouveau groupe scolaire nommé Brossolette/Ferry, qui comportera 11 classes. Pour ce faire, elle bénéficiera d'une décharge de $\frac{3}{4}$ temps.

DES EFFECTIFS STABLES

Côté effectif, la stabilité est de mise.

Au 1^{er} septembre 2021, on comptait 170 élèves inscrits en élémentaire et 90 en maternelle, soit un total de 260 élèves répartis sur les trois sites.

Une nouvelle ère s'ouvre donc. Les membres du conseil municipal souhaitent à tous, élèves, enseignants et personnels **une excellente année scolaire.**



Mmes Brément et Guiliani
Maternelle - petite et moyenne section



Mmes Gaudion et Mounier
Maternelle - petite et grande section

**LES CLASSES
2021-22**



Mme Boosz
Maternelle - petite et moyenne section



Mme Vanel
Maternelle - moyenne et grande section



Mme Gaillard
CP - Ecole Pierre Brossolette



Mme Souty
CM1/CM2 - Ecole Jules Ferry



Mme Ponsada
CE2/CM1 - Ecole Jules Ferry



Mmes Bongano et Foulé
CE2/CM1 - Ecole Jules Ferry



Mme Fauchoux
CM2 - Ecole Jules Ferry



Mme Curfs
CE1 - Ecole Pierre Brossolette



Mme Gauthrot
CP/CE1 - Ecole Pierre Brossolette

ACCUEILS DE LOISIRS JUILLET 2021

MATERNELLES

Les vacances attendues avec impatience par les enfants ont commencé le 7 juillet au centre de Saint Parres aux Tertres.

L'équipe d'animation de *Sympart* a une nouvelle fois fait preuve d'adaptation face au COVID pour le plus grand plaisir des petits, qui se sont bien amusés dans les locaux de l'école maternelle transformés pour l'occasion en centre de loisirs.

A chaque semaine était associé un thème : plein air, sciences, couleurs et châteaux forts. De nombreux jeux ont été proposés (mare aux crocodiles, Hippo gloutons, traverse couleur, cavalier

monté) ainsi que des **activités manuelles** (aéroglossier, pâte à modeler, décoration d'un tee-shirt, peinture d'un château géant).

Le centre a aussi proposé **plusieurs sorties** : centre équestre, ferme de la Marque (les enfants ont fabriqué leur propre pain), Parc de l'Auxois et Parc Astérix.

Les enfants de maternelle ont participé à un **tournoi médiéval** et ont été **invités dans le centre de loisirs des primaires** pour admirer plusieurs

numéros de cirque, jonglage, danse et clowns.

Les vacances se sont achevées par **un grand bal costumé agrémenté d'un festin digne des chevaliers !**



PRIMAIRES

La première demi-semaine, les primaires ont pu **choisir une sortie selon leurs envies**. Certains se sont rendus au **Laser Quest**, d'autres au **Family Space** pour profiter du trampoline park et d'autres encore au **cinéma** pour voir *Les Croods 2*.

La deuxième semaine, entre autres activités, les enfants ont profité des différentes attractions du **Parc Astérix lors de la sortie du 15 juillet**.

La semaine suivante, ils ont passé **une journée à Paris** où ils ont visité **le musée Grévin** et **le cinéma du Grand Rex**.

Enfin, la dernière semaine, certains sont partis en **séjour aux Sables-d'Olonne**.

Ceux qui sont restés à Saint Parres ont bénéficié d'une **sortie au parc animalier de l'Auxois en Bourgogne**.



ACCUEILS DE LOISIRS AOÛT 2021

Pour la deuxième année consécutive, les accueils de loisirs ont rouvert leurs portes mi-août.

Le thème de la première semaine des maternelles était « **la nature** » : les enfants ont été sensibilisés à l'environnement ainsi qu'à la faune et à la flore de nos jardins. Ils ont participé à un **grand jeu « 1001 pattes »**, lors duquel ils ont rétréci pour rentrer dans une école de fourmis ! L'accueil des maternelles a malheureusement dû fermer prématurément en raison de deux cas de COVID.

Chez les plus grands, c'était **le temps des légendes** : des sorcières, des princesses et des chevaliers ont défilé dans les couloirs. Les 2 secteurs se sont rendus au **cinéma** pour voir *Baby Boss 2*. Les chiens Paddy et Twix, de l'**association Woofy et Compagnie**, ont rencontré les enfants au centre, ce qui a permis de faire disparaître la peur ressentie par certains.

La deuxième semaine, les enfants de maternelle se sont rendus au **musée Saint-Loup** pour une visite guidée et une présentation de l'œuvre d'**Hélène DRUVERT, illustratrice à la découpe laser**. L'exposition était conçue comme une promenade artistique et scientifique dans une nature tantôt réelle, tantôt inventée. Les plus de 6 ans, quant à eux, sont allés au **Laser Game**.

Une bonne façon de dire au revoir aux vacances et bonjour à la rentrée, en attendant les vacances de la Toussaint...



Séjour aux SABLES-D'OLONNE

Un cadre idyllique pour les jeunes Patrocliens

La mer faisait face à l'hébergement des jeunes de Saint Parres (âgés de 9 à 16 ans) partis à la **découverte des Sables-d'Olonne du 26 au 30 juillet.**

Cependant, les journées étaient trop bien remplies pour espérer rester les pieds dans l'eau ! Au programme : **visite de l' Aquarium Vendée, du parc**

aquatique O'gliss, du zoo des Sables-d'Olonne et des salines.

Chaque fin d'après-midi, les plus jeunes faisaient de l'**Optimist** (petit bateau à voile) tandis que les plus grands s'initiaient au **surf** avec un moniteur personnel. De délicieux repas les attendaient à leur retour.

Les enfants étaient encadrés par leurs animateurs préférés :

Loïs en capitaine de navire ; Charlie, son fidèle second et seule femme à bord ; Benjamin, le vieux loup de mer et Guillaume, le jeune mousse fougueux. C'est cet équipage qui mena des **veillées à thèmes** le soir, pour distraire et amuser les jeunes Patrocliens, qui garderont un très bon souvenir de ce séjour !



> VACANCES APPRENANTES

21 petits Patrocliens ont participé fin août à l'opération

« **vacances apprenantes** » menée par le ministère de l'Education nationale. Ce dispositif a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement vécues par les enfants.

Le thème de cette semaine était « Tous en fanfare ».

Vous retrouverez un compte rendu détaillé de cette belle aventure, initiée par Mme FOUFÉ, directrice de l'école, dans le prochain numéro du bulletin municipal.



Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS TOUSSAINT

(du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021)

POUR LES ENFANTS AGÉS DE 3 à 6 ANS

(scolarisés en école maternelle) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans les locaux de l'école maternelle.

- **Horaires** : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES ENFANTS DE PLUS 6 ANS

(scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans la salle « Rires d'Enfant » (locaux de l'accueil périscolaire primaire).

- **Horaires** : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :

Des activités sportives, ludiques et culturelles seront organisées à la salle Bernard Dufour.

- **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès des services de la mairie :

- dès le **lundi 13 septembre** pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres ;
- à compter du **lundi 27 septembre** pour les enfants extérieurs à la commune.

Le nombre de places est limité. **La prise en compte des demandes se fait par ordre d'arrivée des dossiers complets.** Les inscriptions se font uniquement par semaine bloquée, tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

Les inscriptions et les désistements ne seront plus possibles après le vendredi 8 octobre 2021.

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet : www.sympart.com

Vous serez informés du protocole sanitaire mis en place pendant ces vacances.



VISITE DU BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE

Répondant à l'invitation de l'adjoint au maire Pascal DAUTREVAUX, les enseignants, les membres du conseil municipal et l'ancienne équipe municipale (qui était à l'initiative du projet) ont **visité le nouveau bâtiment périscolaire le mercredi 7 juillet 2021.**

Tous ont été séduits par l'agencement et la décoration de ce nouveau lieu de vie patroclien très apprécié des enfants et du personnel municipal.

Coup de projecteur sur

LA BIODIVERSITÉ LOCALE

AVEC LE CPIE

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Sud Champagne, association œuvrant pour la protection de la biodiversité, a débuté cette année un projet d'**Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** sur deux ans avec la commune de Saint Parres aux Tertres. Celui-ci a pour vocation de **mettre en lumière le patrimoine naturel local, souvent méconnu, à travers des inventaires naturalistes et des animations nature.**

Différents inventaires ont déjà eu lieu, notamment aux abords de la Vieille Barse. Accompagnés par des salariés du CPIE, les élus patrocliens conviés sont partis à la découverte des plantes et des insectes. Munis de guides d'identification et de loupes, ils ont pu observer **122 espèces de plantes et 21 d'insectes.**

Des animations pour le grand public seront également proposées de manière régulière, à l'instar de la Nuit Internationale de la chauve-souris qui a eu lieu le 3 septembre dernier. Une présentation de la biologie et des mœurs des chauves-souris a été faite dans la salle des Conférences. Elle devait être suivie par une balade nocturne dans le marais de Villechétif, équipés de détecteurs à ultrasons.



Malheureusement, la météo en a décidé autrement et la pluie a contraint les participants à se réfugier à l'abri. Ils ont malgré tout pu se consoler en écoutant des sons pré-enregistrés et diffusés sur ordinateur, accompagnés de photos de chaque espèce de la région.

DE NOUVELLES ANIMATIONS DEVRAIENT ÊTRE PROPOSÉES D'ICI LA TOUSSAINT

Vous pouvez devenir acteur de l'ABC grâce aux programmes de sciences participatives qui invitent les citoyens (sans prérequis scientifiques) à contribuer à la connaissance de la biodiversité locale.



Pour plus d'informations sur les sorties à venir, consultez le site internet cpiesudchampagne.fr ou contactez l'association par téléphone au 03 25 92 28 33 ou par mail : atlas.biodiversite@cpiesudchampagne.fr

L'astuce écolo :

LES BEE'S WRAP

Dans l'optique de réduire vos déchets plastiques, découvrez les bee's wrap !

QU'EST-CE QU'UN BEE'S WRAP ?

Le bee's wrap (ou bee wrap ou beeswax wrap) est un emballage 100 % naturel à base de coton enduit de cire d'abeille.

Pratique, écologique et économique (il est réutilisable pendant 1 an), le bee'swrap est une bonne alternative au film alimentaire.

OÙ EN ACHETER ?

Vous pouvez en trouver dans les magasins vendant des produits en vrac ou zéro déchet ou bien en commander sur internet. Mais

il est également possible de les fabriquer facilement soi-même !

COMMENT EN FABRIQUER ?

Rien de plus simple ! Il vous suffit de vous munir de popeline de coton, de cire d'abeille en bloc ou en paillette (de préférence biologique), de ciseaux cranteurs, de papier sulfurisé et d'un pinceau.

2 méthodes existent pour faire fondre la cire : au four ou au fer à repasser. En moins de 10 mn, vos bee's wraps seront prêts à être utilisés !

Pour avoir plus de détails sur la fabrication des bee's wraps, vous pouvez consulter de nombreux tutos sur internet, et notamment la page : www.cousubio.com/post/tuto-bees-wrap-ou-film-alimentaire-reutilisable



> LA PROPRETE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Parce que la propreté de la commune et la sauvegarde de l'environnement nous concernent tous, **il est strictement interdit de jeter ses déchets (masques, mégots...) sur la voie publique**. Afin que chacun puisse profiter pleinement des rues et des espaces paysagers communaux, il est nécessaire d'**utiliser les poubelles et les cendriers** installés dans l'espace public.

Pour rappel, l'amende forfaitaire sanctionnant le jet de mégot ou le dépôt de déchets sur la voie publique est de 68 € (contravention de 3e classe).



TOURNE-À-GAUCHE

RUE DE LA MALADIÈRE

La météo, plus clémente, a permis de procéder à la **création d'un tourne-à-gauche** pour descendre vers la rue de la Maladière, en venant de Baires. Cette nouvelle signalisation au sol assure une **meilleure visibilité pour tourner à gauche en toute sécurité**.



Travaux des rues

SAINT-PATROCLE ET LA NAGÈRE

RÉAMENAGEMENT DE LA RUE SAINT-PATROCLE ET RÉFECTION DES TROTTOIRS RUE DE LA NAGÈRE

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, **les travaux de réaménagement de la rue Saint-Patrocle et la réfection des trottoirs rue de la Nagère ont débuté le 20 septembre**, pour une durée prévisionnelle de 9 semaines.

L'entreprise *Eiffage*, retenue pour ces travaux, est très attentive à la mise en place des moyens nécessaires à la bonne gestion des interfaces entre les zones de travail et leur environnement. La vigilance des équipes est permanente pour prévenir les risques et nuisances liés à ce type d'intervention.

Pour contacter *Eiffage* concernant ce chantier, vous pouvez :

- appeler le **03 25 76 24 24**
- ou envoyer un mail à **accueil.troyes.travauxpublics@eiffage.com**



> SÉCURITÉ RUE JEAN JAURÈS

Les **écluses** ont été réalisées cet été. Le dispositif mis en place contraint les automobilistes à respecter le sens de circulation avec des flèches prioritaires. Grâce à ce système, une **diminution de la vitesse** est effective dans la rue Jean Jaurès.

2 outils simples pour

ÊTRE INFORMÉ DES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Afin de **vous informer des travaux en cours dans la commune** susceptibles d'engendrer des modifications des conditions de circulation et de vous permettre d'**anticiper au mieux vos déplacements** en conséquence, la municipalité a développé deux supports de communication :

- un **tableau de suivi publié sur le site internet communal**, actualisé chaque semaine (accessible depuis la page d'actualités) ;
- des **« alertes travaux »** que vous pouvez recevoir direc-

tement **sur votre téléphone mobile ou votre tablette en téléchargeant l'application IntraMuros** (voir *Le Patroclien* n°152 de juin 2021, page 11). Dans l'onglet « Réglage des notifications », sélectionnez la rubrique « Infos travaux » pour recevoir automatiquement les notifications vous informant des travaux programmés.

Ces deux supports vous permettront de connaître :

- le nom du maître d'ouvrage (qui commande la réalisation desdits travaux) ;
- le(s) secteur(s) concerné(s) ;
- leur objet ;
- les dates d'exécution ;
- les mesures de police prises par arrêté municipal (restriction ou interdiction de circulation, mise en place de déviation, interdiction de stationnement...). Sur l'application IntraMuros, l'arrêté municipal correspondant est accessible en téléchargement.

Le point sur

LA FIBRE



OÙ EN EST-ON À SAINT PARRÉS AUX TERTRES ?

A l'heure actuelle, **1481 logements** peuvent souscrire à une offre fibre optique auprès de leur Fournisseur d'Accès Internet (FAI), c'est-à-dire que leur domicile (immeuble ou maison individuelle) est bien raccordable au réseau fibre. Cela représente **92 % des adresses de la commune** (pour information, fin avril, ce taux était de 75%).

Le raccordement final depuis le point de branchement jusque dans le logement (ou l'entreprise) est réalisé au moment de la mise en service d'accès fibre optique par le FAI.

Source : Orange

Du sur-mesure avec

HEYTENS

DES STORES ET RIDEAUX SUR-MESURE

En juillet dernier, une **nouvelle boutique Heytens** a ouvert ses portes au sein du parc commercial *Be Green*. L'enseigne, spécialisée dans **la conception et la pose de stores et rideaux sur-mesure**, propose des solutions de décoration pour tous types de fenêtres.

Les **stores** de la gamme *Heytens* protègent vos pièces de la chaleur et réduisent les reflets du soleil sur vos écrans, vous préservent des regards et assurent votre intimité. Les **rideaux et voilages** habillent tout type de fenêtre en rehaussant la décoration de chaque pièce, et s'adaptent à tous les styles. Ils permettent de briser la vue, calfeutrer la maison, tamiser la lumière. Céline, franchisee du nouveau magasin *Heytens* de Troyes, vous

conseillera également sur les **solutions de domotique**.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Céline aura à cœur de vous aider à concrétiser **un projet unique et sur-mesure** en vous proposant un accompagnement personnalisé, **du conseil à l'installation** par les poseurs du magasin en passant par les prises de mesure.

Vous pouvez **prendre rendez-vous en magasin ou à domicile**, le meilleur endroit pour définir vos besoins et vos contraintes, et choisir la solution parfaite pour vos fenêtres. Il est également possible de **commander en ligne gratuitement des échantillons** afin d'avoir un aperçu détaillé de la couleur, de la matière ou de la transparence d'un produit.

Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h.



> LDCL : UN NOUVEAU MAGASIN D'INFORMATIQUE À ST PARRÉS

Immmergez-vous dans l'univers informatique et high-tech et bénéficiez de conseils d'experts en matière de multimédia et de gaming dans la boutique *LDCL* qui a ouvert ses portes à l'Aire des Moissons.

LDCL offre proximité, produits de qualité, SAV et dernières nouveautés. Vous y trouverez **le matériel ou le service qui correspond à vos besoins** et pourrez profiter de **leur atelier dédié aux montages et à la réparation de matériel informatique**.



- 12, rue des Magnolias
10410 St Parres aux Tertres
- Tél : 03 25 76 12 70 - troyes@ldcl.com
- Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h

À la bibliothèque...

DES JEUX PENDANT LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des **Journées du patrimoine**, un après-midi **jeux en bois géants avec la ludothèque La Trottinette** et une **exposition photos retraçant l'histoire de la bibliothèque** ont été proposés **samedi 18 septembre**. Le public, venu nombreux, a joyeusement profité de ces animations de plein air. L'exposition photos restera visible jusqu'à fin octobre.



Flash back sur

"PARTIR EN LIVRE"

La bibliothèque a surfé cet été sur la vague de *Partir en livre*, en proposant diverses animations autour du thème « mer et merveilles » :

- Le 9 juillet, les professeurs Benoît et Philippe, accompagnés de leur guitare et de leur clarinette, ont emmené le jeune public dans leur univers d'histoires marines lors d'une **balade contée**.

- Tatiana a mené plusieurs ateliers créatifs durant lesquels les enfants ont réalisé des **cartes pop-up sur le thème des animaux marins merveilleux**. Ces cartes ont fait l'objet d'un **concours** ouvert jusqu'au 20 septembre. Les auteurs des cartes ayant obtenu le plus de voix seront **récompensés le samedi 9 octobre**.

- Barbara et Claudette, accompagnées en musique par Bérangère BODIN, ont accueilli les tout-petits pour leur animation préférée : un **P'tit Bouquine rempli de poissons et d'étoiles de mer**.



> LIRE AU SOLEIL À LA BIBLIOTHEQUE

Cet été, les jours de beau temps, les usagers ont profité d'un moment de lecture confortablement installés sur la terrasse nouvellement aménagée avec des parasols et des fauteuils relax.



> LES CLASSES VONT RENCONTRER ERIC PUYBARET

Dans le cadre du **Salon régional du livre pour la jeunesse de Troyes**, la commune aura le plaisir d'accueillir le **vendredi 15 octobre l'illustrateur Eric PUYBARET**. Il rencontrera 3 classes de l'école élémentaire Jules Ferry. Les élèves de Mmes FAUCHEUX, PONSADA et SOUTY travaillent depuis la rentrée pour préparer au mieux cet événement important.



> ARRIVAGE DES NOUVEAUTÉS

Le mois de novembre sera marqué par la mise en réseau avec Troyes Champagne Métropole mais aussi par l'arrivage de **400 nouveautés** (CD, livres CD, livres lus et DVD) de la Médiathèque Départementale de l'Aube choisis par le personnel de la bibliothèque. Vous pourrez très prochainement venir les découvrir !

COUPS DE COEUR



Roman adulte

Là où chantent les écrevisses / Delia OWENS / R OWEN

C'est l'histoire passionnante de la fille des marais, abandonnée par sa famille au milieu d'une nature luxuriante qui devient vite son refuge. Des rencontres qui l'aideront à grandir, une intrigue policière, un passionnant voyage dans un milieu magique « là où chantent les écrevisses ».

Françoise P.

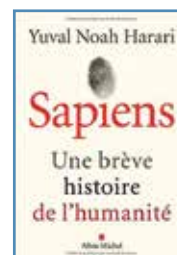


Documentaire adulte

Sapiens : une brève histoire de l'humanité / Yuval Noah HARARI / gog HAR

Une plongée vertigineuse dans l'histoire de l'Homme qui remet en perspective les plus grands bouleversements qu'il a connus à travers les âges. Un succès mondial de vulgarisation historique à lire absolument !

Tatiana M.



Livre-jeu jeunesse

Cachés dans la mer : Cherche et trouve / Peggy NILLE / JD 793.3 NIL

Ouvrez grands les yeux et découvrez un univers sous-marin vibrant et fascinant. Le but du jeu est de trouver les 20 animaux cachés dans 10 paysages extraordinaires.

Barbara P.



> HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi : 14h - 18h
- Mercredi : 10h - 13h / 14h - 19h
- Vendredi : 14h - 19h
- Samedi : 10h - 13h / 14h - 17h

Ces horaires sont valables toute l'année, même en période de vacances scolaires.

AGENDA

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE ET CONCERTS



VENDREDI 1^{er} OCTOBRE à 9h30 et 11h (jusqu'à 3 ans) :
« P'tit bouquine dans la brousse »

Lectures, comptines et jeux de doigts interprétés par Barbara et Claudette, bibliothécaires, avec l'accompagnement musical de Bérangère BODIN.



SAMEDI 16 OCTOBRE (horaire à confirmer, tout public, entrée libre) : Rencontre avec **Mathias FRIMAN**

Dans le cadre du Salon régional du livre pour la jeunesse, vous êtes cordialement invités à venir rencontrer Mathias FRIMAN, auteur et illustrateur. Se définissant lui-même comme naturaliste, il explore le monde des petites et grosses bêtes à travers des histoires pleines de poésie illustrées d'un trait coloré.



MERCREDI 27 OCTOBRE à 9h30 et 11h (à partir de 3 ans) :
« Il était une fois... 3 petites sorcières »

Lectures d'Halloween animées et interprétées par Barbara et Claudette, bibliothécaires, avec l'accompagnement musical de Bérangère BODIN.



VENDREDI 10 DÉCEMBRE à 9h30 et 11h (jusqu'à 3 ans) :
« P'tit bouquine spécial Noël »

Lectures, comptines et jeux de doigts interprétés par Barbara et Claudette, bibliothécaires, avec l'accompagnement musical de Bérangère BODIN.

Toutes ces animations sont gratuites et ouvertes à tous les détenteurs du pass sanitaire (non nécessaire pour les enfants de moins de 12 ans). Réservation obligatoire 15 jours avant la date de l'animation, uniquement par téléphone au 03 25 80 49 02 (sous réserve des conditions sanitaires).

Feu d'artifice
 Cie Colaverdey
16 octobre 20h30
 Salle D.
 CHEVALIER

CONCERTS DE L'AVEUT

Les chorales reviennent enfin à Saint Parres !

Du dimanche 28 novembre au dimanche 19 décembre, une chorale différente sera en représentation chaque week-end dans la commune. Elles ont été nombreuses à répondre présentes à l'invitation lancée par l'équipe municipale : *Ad Artem*, *Les Voix caillotines*, *Mes sons en scène*, *L'Aubade* et *La Troupe*. Le répertoire sera parfois composé de chants de Noël, mais pas uniquement !

Les inscriptions se feront par téléphone au 03 25 80 49 02 à partir du 1^{er} novembre (en fonction de l'évolution des conditions sanitaires).



AGENDA DES CONCERTS

Dimanche 28 novembre :

Les Voix caillotines. Salle Deterre Chevalier à 15h

Vendredi 3 décembre (dans le cadre du Téléthon) : *Mes sons en scène*. Salle Deterre Chevalier à 19h

Dimanche 5 décembre :

L'Aubade. Eglise à 15h

Dimanche 12 décembre :

Ad Artem. Salle Deterre Chevalier à 15h

Dimanche 19 décembre : *La Troupe*.

Salle Deterre Chevalier à 15h

VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

SEPTEMBRE

Lundi 27 septembre : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs de Toussaint pour les enfants extérieurs à la commune.

OCTOBRE

Vendredi 1^{er} octobre à 9h30 et 11h : « P'tit bouquine dans la brousse » organisé par la bibliothèque.

Dimanche 3 octobre à 10h30 : messe de rentrée à l'église

Vendredi 8 octobre : Date limite des inscriptions et désistements aux accueils de loisirs de la Toussaint

Samedi 9 octobre :

- à 10h : Remise des récompenses du concours des plus belles cartes pop-up à la bibliothèque (réservé aux participants au concours)
- à 15h : AG du Comité des fêtes, salle des Conférences

Du lundi 11 au vendredi 29 octobre : Dépôt des demandes d'aide ponctuelle aux familles auprès du CCAS

Samedi 16 octobre :

- Rencontre avec Mathias FRIMAN
- à 20h30 : Feu d'artifice par Colaverdey

Lundi 25 octobre : Permanence de Mme BREGAUT, conseillère départementale

Du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre : Accueils de loisirs de la Toussaint au centre Sympart

Du lundi 25 octobre et le vendredi 13 novembre : Inscriptions au concours de la plus belle boule de Noël organisé par le Comité des fêtes

Mercredi 27 octobre à 9h30 et 11h : « Il était une fois... 3 petites sorcières ». Lectures d'Halloween organisées par la bibliothèque.

Ces événements sont susceptibles d'être modifiés, reportés ou annulés en fonction de la situation sanitaire.

NOVEMBRE

Jeudi 11 novembre : Commémoration de la victoire de 1918 et d'hommage aux morts pour la France

Du lundi 15 novembre au vendredi 19 novembre : dépôt des couronnes de Noël (concours du Comité des fêtes)

Du lundi 22 novembre au vendredi 3 décembre 2021 : exposition des couronnes de Noël dans le hall de la mairie

Mercredi 25 novembre : Permanence de Mme BREGAUT, conseillère départementale

Fin novembre : fin prévue des travaux rue Saint-Patrocle et rue de la Nagère

Dimanche 28 novembre à 15h : Concert de la chorale Les Voix caillotines, salle Deterre Chevalier

DECEMBRE

Vendredi 3 décembre à 19h : Concert de la chorale Mes sons en scène, salle Deterre Chevalier

Samedi 4 décembre à 17h30 : Remise des récompenses du concours de la plus belle couronne de Noël, salle Deterre Chevalier

Dimanche 5 décembre à 15h : Concert de la chorale L'Aubade à l'église.

Lundi 6 décembre :

- Début de la distribution des colis de Noël aux aînés
- Permanence de Mme BREGAUT, conseillère départementale

Vendredi 10 décembre à 9h30 et 11h : « P'tit bouquine spécial Noël » organisé par la bibliothèque.

Dimanche 12 décembre à 15h : Concert de la chorale Ad Artem, salle Deterre Chevalier.

2^{ème} quinzaine de décembre : Passage de la balayeuse

Dimanche 19 décembre à 15h : Concert de la chorale La Troupe, salle Deterre Chevalier.

TAXI DU TERTRE
 Courses de taxi toutes distances, transports de malades assis, transferts gares et aéroports, transports de colis et plis express.

7/7 24/24

06 38 49 78 47

20 rue du sentier des grèves
 10410 St Parres aux Tertres
 taxi.dutertre@orange.fr
 www.taxidutertre.com

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
MARTY-BAILLIA

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Fuel & gaz

03 25 71 01 34
bailliabenoit@gmail.com

OUVERT 7/7

Boulangers de père en fils depuis 1941

BOULANGERIE PLIQUE

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes
 03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410 Saint Parres aux Tertres
 03.25.80.26.94

mail : fournil.plique@orange.fr

BEBV Bureau d'étude Brugger - Viardot
 Bureau d'étude Brugger-Viardot **Anthony Viardot**

Bureau d'étude spécialisé dans la conception et le suivi de projets d'aménagements urbains :

- > Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
- > Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES
 Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr



- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



COMITÉ

DES FÊTES

de St Parres
aux TertresANNULATION DU
MARCHÉ DE NOËL

Jusqu'au dernier moment, le *Comité des fêtes* a espéré offrir un beau marché de Noël aux Patrocliens. Cependant, la décision a finalement été prise, en concertation avec le maire, d'**annuler cette manifestation en raison de la situation sanitaire**. L'association promet malgré tout d'offrir de **belles activités en 2022**.



40 à 50 cm de diamètre environ, de conception artisanale, avec les matériaux de leur choix, sans oublier de mettre un lien permettant de l'attacher. **Tous les enfants seront récompensés.**

CONCOURS DE LA PLUS
BELLE COURONNE DE
NOËL

Le *Comité des fêtes* organise comme l'année dernière un **concours à l'attention de tous les enfants**.

Les participants auront à réaliser une couronne de Noël de

La participation au concours se fera sur inscription entre le lundi 25 octobre et le vendredi 13 novembre 2021, par téléphone au 06 74 73 44 36 (Mme WITKOWSKI).

La couronne sera à déposer à la mairie entre le lundi 15 novembre et le vendredi 19 novembre 2021. Les couronnes seront exposées

PROCHAINE
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
SAMEDI 9 OCTOBRE À
15H À LA SALLE DES
CONFÉRENCES

dans le hall de la mairie du lundi 22 novembre au vendredi 3 décembre 2021.

Un jury, composé des membres du *Comité des fêtes*, élira **la plus belle réalisation**. **La remise des récompenses, agrémentée d'un goûter (selon les conditions sanitaires), aura lieu le samedi 4 décembre 2021 à 17h30** dans la salle Deterre Chevalier, en présence du maire, des adjoints et de tous les membres du *Comité des fêtes*.

> COURS DE DESSIN AVEC STEF

Pour la douzième année consécutive, l'association *Excom'* propose des **cours de dessin et d'aquarelle** dans la salle des Arts à Saint Parres aux Tertres. Les séances sont animées par l'illustrateur STEF.

Ces cours sont hebdomadaires et ouverts à tous, débutants ou non, à partir de 10 ans. Il est possible d'assister à un premier cours d'essai gratuit. **Les cours débuteront début octobre.**

Pour tout renseignement, contactez STEF :

- ei.stef@wanadoo.fr
- www.stef-illustrateur.com
- Instagram / Facebook : @stefillustrateur
- 06 26 25 83 70



QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

à St Parres

UN NOUVEAU NOM ET UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI

Le 20 mai, lors de l'assemblée générale extraordinaire, les adhérents ont plébiscité (à distance, en raison de la crise sanitaire) les deux changements importants proposés par le conseil d'administration : 94% ont adopté la **modification des statuts** et 96% ont approuvé **le nouveau nom**.

Ainsi, **l'association des Riverains des rues Edme Denizot et adjacentes est officiellement devenue l'association Qualité de vie et bien-être à St Parres**. Ces changements correspondent à la volonté unanime des administrateurs de faire évoluer l'association en lui donnant une dimension plus généraliste de protection de la qualité de vie et d'élargir son périmètre d'action à l'ensemble du territoire communal.

Officialisés par la préfecture, ces deux changements vont permettre de se concentrer sur les principes fondateurs de l'association, à savoir : **la réduction des flux de voitures dans la traversée de Saint Parres, la diminution des pollutions atmosphériques et phoniques, la prévention des inondations, la préservation des commerces de proximité, la concertation avec les habitants et la transparence dans la gestion des affaires publiques**.

L'été 2021 a marqué un tournant positif : pour la première fois, le



Une partie du conseil d'administration composé de Lucien SPILMANN (Président), Marc BRET (Secrétaire), Nathalie CARTIER (Trésorière), Maria DA SILVA, Sylvie HANIN, Cécile PHILIPPON, Dominique SPILMANN, Robert DUCROS, Jean-Michel FOURCAUDOT, Pascal HANIN et Michel LONG.

problème de la circulation à Saint Parres n'est plus nié par les principaux décideurs du département. Ils en reconnaissent la réalité et la nécessité d'aménager l'intersection De Lattre de Tassigny / Pompidou pour orienter vers la rocade les véhicules qui se rendent chez *Leclerc* et *Be Green*.

Depuis bientôt 4 ans, l'association pose, avec ténacité, la problématique des nuisances (pollutions et bruit) et des dangers (sécurité) liés à la circulation pour les Patrociens. Elle a, sans aucun doute, largement contribué à cette prise de conscience salutaire. Mais attention, il faudra encore beaucoup d'études techniques et trouver un accord financier avant de voir les premiers coups

de pioche. Le combat sera donc long. Il appellera encore beaucoup de persévérance et d'engagement. Et plus nous serons nombreux, plus notre association citoyenne gagnera en efficacité pour assurer « qualité de vie et bien-être à St Parres ».

UNE FORCE DE PROPOSITION POSITIVE

Le changement de nom de l'association ne retire rien à l'énergie et à la détermination du conseil d'administration pour proposer des améliorations pratiques et positives aux décideurs. Trois illustrations récentes :

1. Le 13 mars, l'association a transmis à tous les élus municipaux de Saint Parres une note

de 4 pages sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) en leur proposant un travail en commun sur la 1^{ère} étape de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours. Elaboré par un groupe de travail propre à l'association, ce document très fouillé comporte des satisfactions, des questions, un regret et des propositions.

2. Le 19 juillet, le président Lucien SPILMANN a représenté l'association lors de la réunion sur les problèmes de circulation en présence des responsables du département, de l'agglomération, des communes de Saint Parres et Villechétif, des centres commerciaux *Leclerc* et *Bee Green*. Il a appelé à la vigilance si l'enseigne *Leroy Merlin* venait à s'installer à la place d'*Alinéa*, compte tenu des flux de circulation supplémentaires attendus. Il a aussi fait part de sa satisfaction sur l'accord de principe trouvé entre toutes les parties prenantes sur le besoin d'aménager **l'intersection avenue**

De Lattre de Tassigny / boulevard Pompidou afin de soulager la traversée de Saint Parres.

3. Le 3 août, le président de l'association a écrit auprès des présidents de Troyes Champagne Métropole et du conseil départemental pour leur rappeler la disponibilité du conseil d'administration afin de travailler techniquement sur la problématique de la circulation avec les services des deux collectivités, notamment sur **les propositions pratiques** portées par l'association.

Contacts :

- **Adresse** : 58 ter, rue Jean Jaurès à Saint Parres aux Tertres
- Mail : asso.cadreviestparres@gmail.com
- Tél : Lucien SPILMANN, président :
06 28 52 90 32
- Marc BRET, secrétaire : **06 10 44 49 32**
- Site Internet : assocadreviestparres.wifeo.com

BULLE DE CRÉA'S

DES ATELIERS CRÉATIFS POUR PETITS ET GRANDS !

Une **nouveauté** à Saint Parres aux Tertres ! **Chaque mercredi**, l'association *Bulle de Créa's* anime des **ateliers de loisirs créatifs** à la Grange. Ceux-ci sont **accessibles aux débutants comme aux plus expérimentés**.

Vous y apprendrez à développer vos capacités manuelles et créatives en réalisant ou en customisant divers supports grâce à différentes techniques comme le **scrapbooking**, le **quilling**, etc.

Après la séance de 2 heures, les élèves repartent avec leur réalisation terminée. **Le matériel nécessaire est fourni et les réalisations sont variées** : boîtes,



carterie, photophores, mini albums photos... L'association propose aussi des **ateliers à thème** : décorations d'Halloween, de Noël, de Pâques.

Les ateliers accueillent 8 personnes maximum, en fonction de l'âge. Ils sont ouverts aux enfants à partir de 7 ans, aux ados et aux adultes.

3 créneaux vous sont proposés : **les mercredis de 10h à 12h / de 14h à 16h / de 18h à 20h, sur inscription** (possibilité de choisir son créneau et son rythme de séances).

Tarif : 10 € par atelier (toutes fournitures comprises) + adhésion annuelle à l'association de 20 €. Possibilité de faire **une séance d'essai**.

- Pour tout renseignement, **appelez Céline au 06 10 89 09 17**.
- **Blog :**
<https://bulledepapier10.blogspot.com>

Le pass sanitaire est obligatoire et sera demandé avant chaque séance, comme stipulé dans les instructions préfectorales.



INSIEME

ou le plaisir d'être ensemble



Ensemble c'est tout

Suite à cette période compliquée, l'association n'a eu qu'une hâte : la reprise des répétitions ! Après cette année blanche, elle est dans les starting-blocks pour vous présenter son **nouveau spectacle haut en couleurs et en émotions**.

Comme vous tous, *Insieme* s'est adaptée au confinement avec des répétitions à distance via les réseaux. Mais travailler seul chez soi a ses limites : difficile d'organiser la mise en scène chacun de son côté, le crédo de l'association étant le collectif « ensemble ».

Les adhérents ne se sont pas découragés pour autant et ont continué à affiner ce spectacle, et espèrent être en mesure de vous le présenter au plus vite. **Des dates**

ont déjà été retenues pour la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022, avec toujours des spectacles caritatifs au profit des Restos du Cœur, du Téléthon, du Soutien Actif et de l'association Grégory Lemarchal... L'association vous informera via **sa page Facebook, son compte Instagram et son site internet** de la tenue de ces représentations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Insieme est une histoire collective, un rassemblement de quelques amateurs qui vous attendent afin de partager avec vous leur **passion pour le monde du spectacle**. Alors **si vous avez envie de tenter l'aventure, contactez-les. Ils se feront un plaisir de vous accueillir lors d'une répétition à la Grange le vendredi soir**. Pas besoin d'expérience dans

le chant, juste beaucoup de motivation pour de nouveaux projets (et si vous savez danser et jouer la comédie, cela les intéresse aussi). La crise sanitaire nous a fait réaliser qu'il faut profiter du temps présent et ne pas passer à côté de chaque petit moment de plaisir... et *Insieme* en a des tonnes à distribuer !

CONTACT :

- Présidente : **Valérie MURA**
- Tél : **07 83 93 33 51**
- Mail : **insieme.compagnie@hotmail.com**
- Site Internet : **<http://www.insieme-compagnie.fr/>**
- Page Facebook : **<https://www.facebook.com/Insieme.official/>**
- Instagram : **[insieme.compagnie](https://www.instagram.com/insieme.compagnie)**

> ASSOCIATION CRESCENDO

Première bougie pour l'association Crescendo



Il y a déjà un an la commune de Saint Parres aux Tertres ouvrait ses portes à l'association *Crescendo*. L'espoir, comme la musique, est indispensable pour surmonter les aléas de cette crise sanitaire qui a parfois bousculé l'organisation de l'association. **Si les cours de piano, clavier, accordéon et guitare ont repris normalement, il faudra s'armer d'un peu de patience pour le chant**. L'audition de fin d'année programmée pour juin et la participation de *Crescendo* aux

festivités du 14 juillet organisées par la commune ont été annulées pour la même raison. **Une habitante de la commune a fait don d'une batterie** qui appartenait à son époux. L'association l'en remercie du fond du cœur. Nul doute que la présence de cet instrument dans la salle de musique éveillera des vocations ! L'association *Crescendo* a été sollicitée par Mme FOUFÉ, directrice du groupe scolaire, pour

participer la dernière semaine d'août à **une pré-rentrée sur le thème de la fanfare**. **Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire aux cours** : enfants ou adultes, quel que soit votre âge et quelle que soit la période de l'année. Mais mieux vaut profiter de cette période de rentrée.

Eveil musical, piano, synthé, accordéon, guitare.

- **Renseignements :**
06 62 36 55 68



Ensemble

PAROISSIAL

DIOCÈSE DE TROYES -
BOURANTON - LAUBRESSÉL
- ST PARRÉS AUX TERTRES -
THENNELIÈRES - VILLECHETIF

Le temps des vacances est arrivé, l'activité paroissiale s'est ralentie.

Ce temps d'été, aussi temps de retrouvailles familiales et de détente dans un lieu dépaysant, est devenu nécessaire après cette période compliquée.

Après le confinement, les familles qui l'avaient demandé ont pu célébrer baptême et mariage. Les messes ont été à nouveau célébrées dans les cinq églises de l'ensemble paroissial.

- Le dimanche 25 juillet fut célébrée la première journée de prière pour les grands-parents et les personnes âgées, instituée par le pape François.
- Le dimanche 29 août a eu lieu, en présence du père Jérôme BERTHIER, administrateur diocésain, une messe d'action de grâces, pour remercier le père Sié Mathias KAM de son ministère pendant deux ans. Le père Mathias rejoint le Burkina Faso.
- Depuis le 1^{er} septembre, le père Jean-Marc GRAND est devenu administrateur de l'ensemble paroissial pour une période d'un an. Il sera soutenu dans sa mission par le père Juan David ARIAS IBARRA, vicaire.
- C'est au cours de la messe de rentrée le 3 octobre à 10h30 à l'église de Saint Parres aux Tertres que ces prêtres, les membres de la nouvelle équipe pastorale paroissiale ainsi que les personnes relais-villages seront envoyés en mission au service de toute la communauté.

Pour tout renseignement ou complément d'information,

Maison paroissiale, 5 rue Edme Denizot à Saint Parres aux Tertres 10410

Courriel : paroisse.stparres@gmail.com

Tél : 03 51 53 50 51

Père Jean-Marc GRAND : grandjm@club.fr



Père Sié Mathias KAM

INFORMATIONS ÉVEIL À LA FOI ET KT

Les **inscriptions au catéchisme** pour 2021-2022 sont ouvertes pour les enfants de 8 ans ou entrant en CE2, baptisés ou non, et pour tous les nouveaux arrivants dans les 5 communes. Entre 3 ans et 8 ans, les enfants peuvent participer à l'éveil à la foi. À tout moment du parcours l'enfant peut se préparer au baptême.

Sans tarder, vous pouvez contacter Soeur Anne Theresia au **07 69 24 67 79** ou Odile MIOLANE par téléphone au **07 81 48 91 59** ou par l'intermédiaire de la messagerie paroissiale, pour une prise de rendez-vous.

PATRIMOINE

L'ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DE SAINT PARRES AUX TERTRES MOBILISE DE PLUS EN PLUS DE PATROCLIENS POUR RÉALISER SES PROJETS !

L'association pour le Patrimoine de Saint Parres aux Tertres est aujourd'hui pleinement relancée après cette longue période de Covid-19 et le décès de son ancien président Claude BONBON. Son nouveau bureau s'est réuni à plusieurs reprises pour mettre à jour les statuts de l'association et surtout préparer **un premier programme d'activités visant à mieux valoriser le patrimoine exceptionnel de Saint Parres** : sa belle église, son château, ses chemins en bordure des bois ou des cours d'eau et marais, son hameau de Baires, ses vieilles granges et maisons bien entretenues, ses jardins soignés et tous ses points de vue si divers, sans oublier sa faune sauvage (chevreuils, sangliers, renards) que l'on peut voir assez facilement aux abords de la commune !

L'association s'est mobilisée au cours de l'été, en partenariat avec l'équipe municipale et les différents propriétaires, **pour que les Journées du patrimoine 2021 à Saint Parres soient un nouveau succès** (mise en valeur de l'église, du château, du musée nécropole, de la bibliothèque, de la Tuilerie, et de l'ancienne caserne des pompiers). Sur chaque site, **un accueil chaleureux du public a été organisé les 18 et 19 septembre**, avec des visites commentées, la mise en valeur d'anciens matériels de la commune pour la lutte contre l'incendie, et la « remise à neuf » de tout un ensemble



d'instruments de musique appartenant à la commune.

Un grand nombre de Patrocliens a, par ailleurs, manifesté au printemps son souhait de s'investir dans une ou plusieurs activités promues par l'association : atelier vitraux, atlas de la biodiversité, Journées du patrimoine, atelier « instruments de musique », sorties à la redécouverte de Saint Parres, parcours de promenades, sorties à but culturel et patrimonial, atelier « Saint Parres au fil du temps », atelier « pompes à bras des pompiers ».

C'est ainsi que Saint Parres aux Tertres pourra à la fois se développer en respectant et promouvant ce merveilleux patrimoine dont nous avons hérité et qui rend notre ville si attractive.

> APPRENDRE L'ANGLAIS AVEC "THE ENGLISH CLUB"



Les cours d'anglais de *The English Club* s'adressent aux enfants et aux adultes. **Ils reprennent mi-septembre en visioconférence avec Zoom**. L'expérience des cours à distance de ces derniers mois a été très positive, même avec des enfants de maternelle. Cela a encouragé Maryse JENKINS à poursuivre dans ce sens en attendant que le Covid soit complètement sous contrôle.

Si vous souhaitez vous inscrire, Maryse JENKINS vous enverra un lien qui vous permettra de télécharger Zoom puis, chaque semaine, vous recevrez les codes du cours par mail.

Les cours ont lieu de mi-septembre à mi-juin, hors vacances scolaires.

- Tarif : **43 €** par mois.
- Inscription : **the.english.club3@gmail.com** ou **06 63 95 66 94**

Ensemble et solidaires

UNRPA

DU NOUVEAU DANS L'ASSOCIATION

La présidente a fait une mini réunion qui a été l'occasion de présenter **Nathalie BERNAUER-BUSSIER, nouvelle trésorière qui succède à Raymond BOISAUBERT**, celui-ci ayant démissionné pour raison de santé. L'association le remercie, ainsi que son épouse Dominique, pour les services rendus.

Nicole NIVELET a rejoint le bureau.

Ces changements ont été effectués suite au vote par correspondance, l'assemblée générale n'ayant pu avoir lieu vu la situation sanitaire.

L'UNRPA accueille de **nouveaux adhérents** : Mme Nathalie BERNAUER-BUSSIER, Mme Jeannine TESSIER et M. Jean-Pierre MARTEAUX.

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR SE RETROUVER

Les contacts ont enfin pu être renoués : jeux, pétanque, discussions, rencontre avec des personnes d'autres communes le 8 juillet... **Des après-midis ont été organisés** les 5 et 26 août et les 9 et 23 septembre. Des tables ont été installées au fond de la salle pour faciliter les discussions ou la lecture. **De la laine et des aiguilles** ont également été mises à disposition des membres afin qu'ils puissent **créer divers ouvrages qui seront vendus au profit du Téléthon** début décembre. La **promenade en bateau sur le Loing**, aux environs de Nemours, a eu lieu le 28 juillet et fut très agréable. Les membres du bureau ont de nombreuses autres idées à mettre en œuvre pour satisfaire les adhérents et leur apporter de petits moments de bonheur !



Nouveau :

DU YOGA VINYASA À ST PARRÉS AUX TERTRES

Priscilla LANIER, professeur de yoga certifiée, vous propose, à travers la pratique du yoga Vinyasa, de vous accorder un temps pour vous écouter, vous tonifier ou améliorer l'alignement de votre posture corporelle tout en apaisant votre esprit.



Le yoga Vinyasa est **un yoga fluide et dynamique où les postures s'enchaînent au rythme de votre souffle**. On y travaille la respiration, l'alignement du corps, la maîtrise de l'esprit, et on s'autorise à savourer, à ressentir, à s'écouter, à lâcher prise...

Des cours de yoga Vinyasa sont proposés **depuis le 4 septembre 2021 le samedi matin** de 9h à 10h15 pour les adultes niveau débutant ou intermédiaire et de 10h30 à 11h45 pour les adultes de niveau plus avancé.

Les cours auront lieu à l'espace

Pascale Paradis (10 bis, rue Jules Ferry à Saint Parres aux Tertres).

Si vous avez envie de prendre un cours d'essai ou de vous inscrire, vous pouvez contacter *Inspire Yoga* par mail ou message téléphonique :

- priscilla.lanier@hotmail.fr
- **06 99 86 01 13**

- Pour en savoir plus et suivre les actualités d'*Inspire Yoga*, vous pouvez suivre Priscilla LANIER sur Facebook ou Instagram, sur le compte [@inspireyogapriscilla](https://www.instagram.com/inspireyogapriscilla).

> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section de gymnastique volontaire a repris ses activités, après les pauses obligées dues au confinement et les deux mois de vacances. La reprise s'est faite en douceur, chacun à son rythme, dans une ambiance conviviale. Les adhérents étaient heureux de retrouver leur salle à l'espace Paradis.

3 CRÉNEAUX HORAIRES SONT PROPOSÉS :

- **Lundi de 17h à 18h avec Cécile CHARBONNEAU**
- **Judi de 17h45 à 18h45 et de 19h à 20h avec Carole**

L'assemblée générale de la G.V. se tiendra début octobre.

POUR CONTACTER L'ASSOCIATION :

- **Présidente : 06 31 26 06 20**
- **Secrétaire : 06 18 51 27 80**
- **Trésorière : 06 63 85 73 01**

N'hésitez pas à aller faire une séance d'essai ! Pensez à vous munir de baskets pour la salle, d'une serviette de bain, d'une bouteille d'eau et de votre **pass sanitaire**.





LE VC SPAT 10

roule toujours

Malgré les restrictions dues au Covid-19, le VC *Spat10* a bien roulé durant ce premier semestre. Les **sorties quotidiennes d'environ 80 km en direction du lac ou du pays d'Othe** sont toujours aussi nombreuses.

En complément de ces sorties, des **randonnées vélo** ont été organisées en direction de la montagne de Reims (côte d'Hautvillers à 18%) et de la région baralbine. En outre, **un séjour dans le Morvan de 4 jours** a eu lieu en mai pour monter les divers vallons qui s'y trouvent.

Le club a continué son **engagement auprès de l'école élémentaire Jules Ferry** afin d'encadrer les élèves dans leurs **sorties vélo hebdomadaires** : 4 sorties d'une demi-journée (15, 19, 25 et 25 km) et 2 sorties d'une journée (42 et 45 km).

En outre, **certains cyclistes sont allés faire des sorties plus lointaines** en allant grimper le Mont Ventoux, le massif de l'Estérel (Var) et quelques cols alpins.



LES TRUFFES SPORTIVES

ENVIE DE PARTAGER UNE ACTIVITÉ AVEC VOTRE CHIEN ?

L'association **Les Truffes Sportives**, affiliée à la FSLC (Fédération des Sports et Loisirs Canins), propose des **activités de sports canins de traction**.

Il s'agit de **pratiquer du VTT, de la course à pied et de la marche en duo avec son chien qui va participer à l'effort en tractant son maître**. Ce partage renforce le lien maître-chien et ces sports contribuent à l'épanouissement physique et mental du binôme.

La priorité de cette association ? La **convivialité** et le **bien-être** du chien et de son maître.

De l'initiation à la pratique en compétition, **les sorties sont adaptées au niveau et aux**

objectifs de chaque binôme, pour que ce ne soit que du plaisir pour tout le monde.

Les sorties se déroulent en pleine nature, autour de Troyes.

Vous aimeriez découvrir ces activités ? **Venez essayer gratuitement !**

Retrouvez **Les Truffes Sportives sur Facebook et Instagram** pour suivre toute leur actualité : les événements à venir, les sorties, quelques conseils et plus encore...

N'hésitez pas à contacter l'association, les animatrices seront heureuses de vous répondre et de partager leur passion avec vous.

■ **Contact :**
Lola MENARD au 06 69 11 47 28.

> C.E.A.E.T.C. : QI GONG - TAÏ-CHI-CHUAN

Le **Centre d'Etude des Arts Energétiques Traditionnels Chinois** propose des cours de Qi Gong et de taï-chi-chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le taï-chi-chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs.

Le CEAETC a repris les cours mi-septembre (pas de cours pendant les vacances scolaires). Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année.



HORAIRES DES COURS à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry :

LUNDI

■ 19h30-20h45 : Taï-chi-chuan débutants

- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

JEUDI

- 18h45-19h30 : Taï-chi-chuan tous niveaux
- 19h30-20h45 : Taï-chi-chuan niveau avancé

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés. Prendre contact avec l'association pour confirmation.

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

Renseignements / Contact :
ceaetc10@gmail.com
06 12 91 91 25

> AVIS DE RECHERCHE CLUB DE PÉTANQUE

M. Arnaud SAILLARD souhaite **créer un club de pétanque** à Saint Parres aux Tertres. Il **recherche des volontaires** pour l'aider dans ce projet. Si vous êtes intéressé, contactez-le au **07 68 85 74 45** ou par mail à **asaillard740@gmail.com**.

TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur,

La période estivale que nous venons de connaître n'a pas apporté les espérances que nous aurions pu envisager.

Très contrastée avec ses excès, la météo locale, digne d'un automne précoce, ajoutée à la crise sanitaire omniprésente, ont renforcé l'ambiance de mal-être qui nous poursuit depuis de nombreux mois.

En ce début d'août, date à laquelle j'écris ce papier, de grandes incertitudes planent sur les différentes rentrées : *sanitaire, sociétale, sociale, économique, scolaire...* A ce jour, il est impossible de savoir de quoi sera fait le dernier trimestre 2021.

Notre commune n'échappe pas à ces interrogations. Les actions municipales, travaillées en amont, s'adaptent aux décisions, interdictions, obligations, prescriptions qui

font le quotidien de notre fonction d'élus. L'équipe municipale doit faire face à ces aléas. Tout en gardant notre indépendance, nous, élus de « *Agissons pour l'Avenir* », devons être altruistes, réactifs, efficaces.

Dans ce contexte si particulier, **la solidarité** ne doit pas être un vain mot. Il nous faut travailler, **tous ensemble**, au bien-être des Patrocliennes et des Patrocliens.

Les éléments extérieurs qui puisent leur existence dans la détraction n'influenceront pas notre engagement. Soyez-en assurés !

Nous vous donnons rendez-vous en décembre dans le dernier *Patroclien* de l'année.

Joël FRANCOIS

Pour les élus

« *Agissons pour l'Avenir* »



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53

**Pour insérer
votre publicité
dans le Patroclien**

Contactez-nous

03 25 72 12 30

Les astuces de Pépé Almaric



QUI SUIS-JE ?

Je suis **une plante à fleurs** du genre *Centaurea*, de la famille des *Asteraceae*.

Je suis également le **surnom donné par les poilus de la Première Guerre mondiale aux soldats de la classe 1915**, qui n'avaient pas connu les pantalons garances des uniformes de l'armée française portés par les soldats dès 1870. Je suis d'ailleurs devenu le **symbole commémoratif de la Première Guerre mondiale**.

En 1949, j'ai donné mon nom à **un réchaud à gaz** portatif de la marque *Campingaz*, en raison notamment de la couleur de sa flamme.

Une impasse de Saint Parres aux Tertres porte mon nom.

Qui suis-je ?

COLORIAGE



Qui suis-je ? Le bleu
SOLUTION DU JEU :

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE PONT DE FOICY

Il enjambe un bras de la Seine à l'entrée ouest de Saint Parres aux Tertres.

Construit en 1759 sous le règne de Louis XV, ce pont était appelé « grand pont de Saint Jacques » car donnant accès à Troyes par la porte de Saint Jacques.

En 1940, il fut le théâtre d'une action militaire héroïque menée par le jeune sous-lieutenant Taittinger et sa quinzaine d'hommes qui défendirent le pont contre les panzers allemands. Ils y laissèrent la vie.

Pour en savoir plus, téléchargez l'application IntraMuros mise à votre disposition par la municipalité.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- **Will CAPRON**
né le 24 juin 2021 à Troyes
- **Julia PRIETO**
née le 7 juin 2021 à Troyes
- **Aurélien, Jean, Bernard HORVILLE**
né le 15 août 2021 à Troyes
- **Marcel MADIOT LEGER**
né le 20 août 2021 à Troyes

MARIAGE

- **Clémentine, Marie, Valérie HIRTZIG et Louis, Raymond COLIN**
le 17 juillet 2021



DÉCÈS

- **Maurice, Daniel GUYARD**
le 16 juin 2021 à Troyes
- **Pierre, Henri FOULON**
le 22 juillet 2021 à Pont-Sainte-Marie
- **Jean-Claude, Fernand RIVET**
le 30 juillet 2021 à Troyes
- **Georgette, Marthe BROYON veuve PIERREYRE**
le 12 août 2021 à Saint Parres aux Tertres

Les conseillers départementaux

À VOTRE SERVICE

COMMUNICATION DE CATHERINE BRÉGEAUT

Madame, Monsieur,

La nouvelle assemblée départementale a été installée le 1^{er} juillet 2021 sous la présidence de Philippe PICHÉRY.

J'ai rejoint la 4^{ème} commission « Cohésion et attractivité des territoires / tourisme – culture ». Ce choix s'inscrit dans la droite ligne de mes engagements de campagne : **soutenir l'activité économique par des investissements structurants déterminants** (liaisons ferroviaires, canal grand gabarit, reconversion de Clairvaux). Ces projets à forte valeur ajoutée pour les Aubeois seront prioritaires dans mon exercice car ils favorisent à terme **l'emploi** par un **désenclavement du territoire** et une **attractivité** dont on espère qu'elle sera facilitée par le plan de relance.

Je resterai également attachée aux priorités sociales de notre territoire : **l'enfance** (et tout particulièrement le Centre départemental de l'enfance qui se trouve sur la commune), **la famille, le 3^{ème} âge, la jeunesse et l'insertion professionnelle**. Je vous tiendrai informés des dossiers examinés et des décisions prises sur ces questions.

Par ailleurs, le **dialogue de travail avec le maire et l'équipe municipale** est un préalable et je ne doute pas que les relations constructives se

poursuivront pour une mobilisation conjointe en faveur des projets de la commune. Au mois de juillet, j'ai été présente aux **deux réunions PLU et Plan de circulation**, organisées par le maire, Jack HIRTZIG, qui ont réuni l'ensemble des acteurs concernés. Concernant le Plan Local d'Urbanisme, la réunion a permis de revenir sur des diagnostics, territorial et foncier, ainsi que sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Pour ce qui est de la réunion consacrée à la circulation, la participation de tous a permis d'avancer sur la base de convergences et de complémentarités.

Dans les temps à venir, afin d'être concrètement à vos côtés, j'assurerai **une permanence mensuelle en salle des Conférences**, dont les dates vous sont dès à présent communiquées. Au regard du contexte, il est préférable de **prendre rendez-vous** :

- par mail catherine.bregeaut@aube.fr
- par téléphone au **06 10 83 02 63**

Madame, Monsieur, dans ces temps encore marqués par une incertitude sanitaire, je souhaite que nous nous retrouvions par le dialogue et l'action collective.

Bien à vous,

Catherine BRÉGEAUT

Dates des permanences :

- Mercredi 29 septembre
- Lundi 25 octobre
- Mercredi 25 novembre
- Lundi 6 décembre

> COMMUNICATION DE MARC BRET

Patroclien et conseiller départemental, Marc BRET est à votre service pour toutes interventions individuelles et questions sur les politiques publiques du département de l'Aube. Vous pouvez le joindre sur son téléphone personnel au **06 10 44 49 32**.

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Commune de Saint Parres aux Tertres
2, rue Henri Berthelot - CS 40064
10092 TROYES CEDEX

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Tél. **03 25 72 12 30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- **Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)**
Portillon automatique de 7h30 à 19h30
- **Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)**
Portillon automatique de 8h à 17h30

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

- Bibliothèque municipale : **03 25 80 49 02**

Groupe scolaire Brossolette-Ferry :

- Ecole maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- Ecole élémentaire Pierre Brossolette : **03 25 80 76 42**
- Ecole élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**

- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**

- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**

- Police municipale : **06 75 21 42 06**

> LES RESTAURANTS DU COEUR



Inscriptions et distribution - Ouvert toute l'année

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 10h à 11h30 et de 12h30 à 15h30
- Les samedis : de 9h30 à 11h30

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes (Tél. : 03 25 71 04 04).

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Le passage de la balayeuse a lieu une fois par trimestre.

Pour information, les périodes de passages sont :

- **1^{ère} quinzaine de septembre**
- **2^{ème} quinzaine de décembre**
- **1^{ère} quinzaine de mars**
- **2^{ème} quinzaine de juin**



Les dates exactes seront précisées quelques jours avant sur le site internet de la commune, sur les panneaux électroniques lumineux et via l'application IntraMuros.

Actions médico-sociale DE LA DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend **du centre médico-social 2, rue du Docteur Roux – 10150 Pont-Sainte-Marie (tél : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

■ **PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DE LA DIDAMS : tous les 2^{èmes} mercredis de chaque mois de 9h à 12h à la mairie de Saint Parres aux Tertres.** En cas de modification, un message sur les panneaux lumineux vous informera des nouveaux horaires.

Pour tout renseignement ou rendez-vous :
03 25 46 44 72 ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ **SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :**

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ **SERVICE UNITE PERSONNES AGEES - PERSONNES HANDICAPEES :**

■ Vous avez plus de 60 ans vous cherchez des renseignements sur : Ecoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.
■ Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation. Vous pouvez contacter l'assistante sociale au **03 25 46 44 75** au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (**03 25 72 12 30**), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION

JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez
- Vous êtes habitants de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser messages et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Martine DECROIX peut vous recevoir les mardis après-midi. Contactez la mairie de Saint Parres Aux Tertres pour prendre rendez-vous.

CALENDRIER 2021

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
mar-01	lun-01	lun-01	jeu-01	jeu-01	mar-01
sam-02	mar-02	mar-02	ven-02	dim-02	mer-02
dim-03	jeu-03	jeu-03	sam-03	lun-03	jeu-03
lun-04	ven-04	ven-04	dim-04	mar-04	ven-04
mar-05	sam-05	sam-05	lun-05	mer-05	sam-05
mer-06	dim-06	dim-06	mar-06	jeu-06	dim-06
jeu-07	lun-07	lun-07	jeu-07	ven-07	lun-07
ven-08	mar-08	mar-08	ven-08	dim-08	mar-08
sam-09	jeu-09	jeu-09	sam-09	lun-09	mer-09
dim-10	ven-10	ven-10	dim-10	mar-10	jeu-10
lun-11	sam-11	sam-11	lun-11	jeu-11	ven-11
mar-12	dim-12	dim-12	mar-12	mer-12	sam-12
mer-13	lun-13	lun-13	jeu-13	dim-13	dim-13
jeu-14	mar-14	mar-14	ven-14	lun-14	lun-14
ven-15	jeu-15	jeu-15	sam-15	mar-15	mar-15
sam-16	ven-16	ven-16	dim-16	jeu-16	mer-16
dim-17	sam-17	sam-17	lun-17	ven-17	jeu-17
lun-18	dim-18	dim-18	mar-18	mer-18	ven-18
mar-19	lun-19	lun-19	jeu-19	jeu-19	sam-19
mer-20	mar-20	mar-20	ven-20	jeu-20	dim-20
jeu-21	dim-21	dim-21	mer-21	ven-21	lun-21
ven-22	lun-22	lun-22	jeu-22	sam-22	mar-22
sam-23	mar-23	mar-23	ven-23	dim-23	mer-23
dim-24	jeu-24	jeu-24	sam-24	lun-24	jeu-24
lun-25	ven-25	ven-25	dim-25	mar-25	ven-25
mar-26	sam-26	sam-26	lun-26	jeu-26	sam-26
mer-27	dim-27	dim-27	mar-27	ven-27	dim-27
jeu-28	lun-28	lun-28	jeu-28	mer-28	lun-28
ven-29	mar-29	mar-29	ven-29	sam-29	mar-29
sam-30	jeu-30	jeu-30	dim-30	jeu-30	mer-30
dim-31	ven-31	ven-31	lun-31	dim-31	jeu-31

N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS
LA VEILLE AU SOIR
DU JOUR DE COLLECTE

Collecte des encombrants
Les encombrants sont collectés
UNIQUEMENT sur rendez-vous auprès
de Troyes Champagne Métropole :
03 25 45 27 30

**Points d'apport
volontaire (PAV)**
Bennes à verres et à papiers
Rue Gambetta (vers la résidence des prés)
Rue Jean Jaurès (à l'entrée de Baires)
Rue André Lavocat (vers le stade)
Rue de l'Égalité (près de Jardiland)
Rue Camille Claudel (près des services
techniques municipaux)
Rue Jules Pochinot
Mail Paul Gauguin

Déchetteries

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
jeu-01	dim-01	mer-01	ven-01	jeu-01	mer-01
ven-02	lun-02	jeu-02	sam-02	mar-02	jeu-02
sam-03	mar-03	ven-03	dim-03	mer-03	ven-03
dim-04	jeu-04	sam-04	lun-04	jeu-04	sam-04
lun-05	ven-05	dim-05	mar-05	ven-05	dim-05
mar-06	sam-06	lun-06	mer-06	sam-06	lun-06
jeu-07	dim-07	mar-07	jeu-07	dim-07	mar-07
ven-08	lun-08	jeu-08	ven-08	lun-08	mer-08
sam-09	mar-09	jeu-09	sam-09	mar-09	jeu-09
dim-10	jeu-10	ven-10	dim-10	mer-10	ven-10
lun-11	mar-11	sam-11	lun-11	jeu-11	sam-11
mar-12	jeu-12	dim-12	mar-12	ven-12	dim-12
mer-13	ven-13	lun-13	jeu-13	sam-13	lun-13
jeu-14	sam-14	mar-14	ven-14	dim-14	mar-14
ven-15	dim-15	jeu-15	mer-15	lun-15	mer-15
sam-16	lun-16	ven-16	sam-16	mar-16	jeu-16
dim-17	mar-17	jeu-17	dim-17	mer-17	ven-17
lun-18	jeu-18	sam-18	lun-18	jeu-18	sam-18
mar-19	ven-19	dim-19	mar-19	ven-19	dim-19
mer-20	sam-20	lun-20	jeu-20	sam-20	lun-20
jeu-21	dim-21	mar-21	ven-21	dim-21	mar-21
ven-22	lun-22	jeu-22	mer-22	lun-22	mer-22
sam-23	mar-23	jeu-23	sam-23	mar-23	jeu-23
dim-24	jeu-24	ven-24	dim-24	mer-24	ven-24
lun-25	mar-25	sam-25	lun-25	jeu-25	dim-25
mar-26	jeu-26	dim-26	mar-26	ven-26	lun-26
mer-27	ven-27	lun-27	jeu-27	sam-27	mar-27
jeu-28	sam-28	mar-28	ven-28	dim-28	mer-28
ven-29	dim-29	jeu-29	mer-29	lun-29	jeu-29
sam-30	lun-30	ven-30	sam-30	mar-30	ven-30
dim-31	mar-31	jeu-31	dim-31	jeu-31	jeu-31

	Octobre à mars	Avril à septembre
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS		
Lundi	9 - 12h 14h - 17h30	9 - 12h 15h - 19h
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi, jeudi, vendredi	9 - 12h 14h - 17h30	9 - 12h 15h - 19h
Samedi	9h - 17h30	9h - 19h
Dimanche	10h - 12h30	10h - 12h30

	Octobre à mars	Avril à septembre
PONT-SAINTE-MARIE		
Lundi, mardi	9 - 12h 14h - 17h30	9 - 12h 15h - 19h
Mercredi	FERMÉ	FERMÉ
Jeudi, vendredi	9 - 12h 14h - 17h30	9 - 12h 15h - 19h
Samedi	9h - 17h30	9h - 19h
Dimanche	10h - 12h30	10h - 12h30

Saint Julien Les Villas : 03 25 49 65 89
Pont Sainte Marie : 03 25 81 09 58



**SERVICE GESTION
ET COLLECTE DES DÉCHETS**
03 25 45 27 30
collectedejets@troyes-cm.fr
troyes-champagne-metropole.fr

Ordures ménagères
Lundi

Tri
Jeudi

Déchets verts
Jeudi du 18/03 au 25/11

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les sélections **CAC40** rassemblent les **produits emblématiques** du terroir troyen : Champagne, Andouillette, Chaource issus de **40** voisins-producteurs ! Ces figures de proue sont accompagnées par d'autres délicieux produits issus de nos Alliances Locales E.Leclerc à Troyes.



La genèse du projet est le fruit d'échanges lors de nos tournées terrain, entre E.Leclerc à Troyes et ses voisins-producteurs, qui font partie pour la plupart des Alliances Locales. La priorité est de valoriser la qualité des produits que nous trouvons autour du magasin. C'est une sélection de 40 bons produits, représentatifs de notre terroir, identifiables et qui incarnent un certain art de vivre aubois. Ensemble, dégustons avec bonheur nos sélections CAC40, l'indice gastronomique du goût de la vie à Troyes !

ZOOM SUR UN MÉTIER



Etudiant en droit à Nancy, Théo se destine au futur métier d'avocat. Après une première expérience professionnelle en tant qu'**Employé Libre-Service saisonnier** au rayon

Liquide de notre Hypermarché, il est revenu une nouvelle fois renforcer les équipes cet été. « Le **bon état d'esprit**, la bonne ambiance et la **diversité des missions** m'ont donné envie de revenir pour une nouvelle saison ». Les missions d'un emploi saisonnier au rayon Liquide sont principalement la mise en rayon, la gestion des stocks et le passage de commandes. Théo a su faire preuve de confiance en lui, et de **prises d'initiatives**, ce qui a permis de lui octroyer davantage de responsabilités. Chaque été, c'est un réel plaisir d'accueillir ces **forces vives** dans notre Hypermarché.

AU PLUS PROCHE DE VOUS

Dans une démarche d'amélioration continue de notre service clients, depuis 2018, nous avons obtenu et maintenons notre **certification de service dans notre Hypermarché** et notre station-service E.Leclerc Saint Parres aux Tertres. Cette certification est une **démarche volontaire** de notre service Qualité, basée sur un référentiel

de l'organisme Afnor reprenant **10 engagements à respecter avant, pendant et après votre parcours d'achat.**



58

Il s'agit du nombre d'étudiants venus renforcer nos équipes pour une **mission saisonnière**. Chaque été, le recrutement de ces **forces vives** est indispensable à notre bon fonctionnement et nous permet de faire découvrir le monde professionnel à ces jeunes qui, pour la plupart, font un premier pas dans le monde professionnel.

DERNIÈRE MINUTE

E.Leclerc 
St Parres aux Tertres



Nous recrutons pour notre Brico E.Leclerc un **responsable de rayon bricolage** (H/F) en CDI, et pour notre Drive E.Leclerc des **préparateurs de commandes** (H/F) en CDI. Postulez en envoyant votre CV et une lettre de motivation à recrutement@saint-parres-aux-tertres.leclerc ou en déposant votre candidature à l'accueil du magasin.